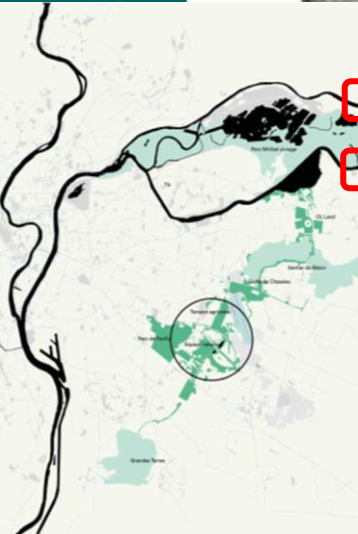


Label Eco-Jardin

Paris, le 5 février 2026

Philippe BARON
Chef du service Arbres et Fleuves
Métropole de Lyon



[illegible]

La **forêt de Feuilly** et les **bassins** constituent des **réservoirs de biodiversité**
Les **autres espaces végétalisés** constituent des **espaces relais**

Des couloirs de circulation des espèces sur un **axe Nord-Sud** et un **axe Est-Ouest**
Un **corridor très dégradé** qui traverse la **forêt de Feuilley**

Le Parc Technologique, porte des Alpes, labellisé, Eco-Jardin, depuis 2014

Le Parc technologique porte des Alpes s'étend sur 140 hectares.

Il est plus grand que celui de la Tête d'or !
Il est fréquenté aussi bien par les salariés en semaine que par les riverains qui empruntent le chemin arboré entre les immeubles, pique-niquent au bord des lacs ou profitent de la fraîcheur de la forêt le week-end.



L'accès au parc est autorisé aux chiens tenus en laisse, constamment sous contrôle de la personne qui les promène. Les chiens ne doivent pas gêner les autres usagers. Le propriétaire doit veiller à ramasser les déjections de son animal.



Pêche interdite.



Baignade interdite.



Dans les espaces publics du parc, tout emploi du feu est interdit.



La gestion raisonnée du parc a permis d'obtenir le Label Ecojardin.

EcoJardin
Initiative de gestion raisonnée

Passage à la **gestion différenciée** et zéro pesticides en 2005 :
Lutte biologique, recyclage des déchets organiques
Puis de la gestion différenciée à la **gestion écologique**, en lien avec les **associations naturalistes**, en 2012-2013

OUVERT AU PUBLIC TOUS LES JOURS

Contact : arbres@grandlyon.com
En savoir plus : grandlyon.com > rubrique
Métropole à vivre > parcs & jardins

Légende

● Arrêt de bus / tramway

🚲 Station Vélo'v

🏠 Zone de covoiturage

🏃 Agrès de sport

Parcours sport-santé

— Parcours 2 km

— Parcours 3 km

— Parcours 4,5 km

Des dates à retenir pour préserver la faune et la flore, application du plan « pollinisateurs »

Guide de gestion et d'aménagement en faveur des insectes pollinisateurs



MÉTROPOLE

GRAND LYON



- Pas fauche avant le **15 Juin**
- Hauteur minimum de fauche: **15 cm**
- Hauteur minimum de tonte, **8 cm** voire **10 cm** si le matériel du prestataire le permet

https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/guide-biodiversite/20240724_guide-pollinisateurs.pdf

https://developpementdurable.grandlyon.com/app/uploads/2024/11/2024_Guide-pollinisateursHD.pdf

Les insectes pollinisateurs, comment les sauvegarder ?



MÉTROPOLE

GRAND LYON



Des exemples simples de gestion à mettre en place, peu onéreux

- Penser à la gestion différenciée des espaces
- Marquer ou souligner la différence de gestion des espaces
- Privilégier la gestion des rémanents sur site, voire le mulching en fonction des attendus sur les surfaces enherbées



Marquer ou souligner la différence de gestion des espaces



Une priorité donnée à la régénération naturelle

- Repérage des arbres d'avenir avant fauchage et sélection d'arbres « totem »



Une priorité donnée à la régénération naturelle

- Arrêt de la fauche: La dynamique naturelle s'exprime



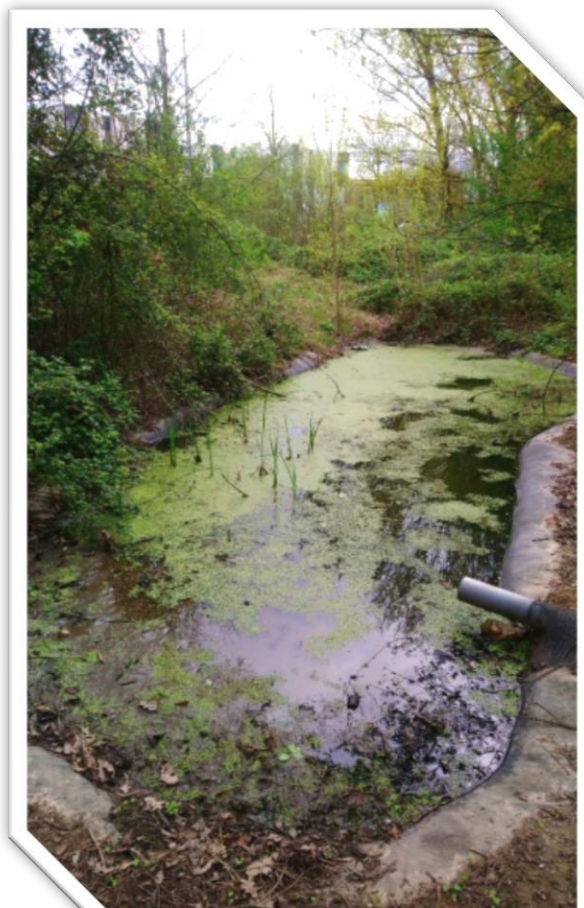
Arbre spontané en
« pleine forme »

Arbre planté en
« souffrance »

Photo prise
début
septembre
2025

Suivis ornithologiques et suivis des Orthoptères, Odonates, Amphibiens

- Création d'un réseau de mares



Et malgré tous ces efforts, le résultat des suivis Faunistiques (Oiseaux)

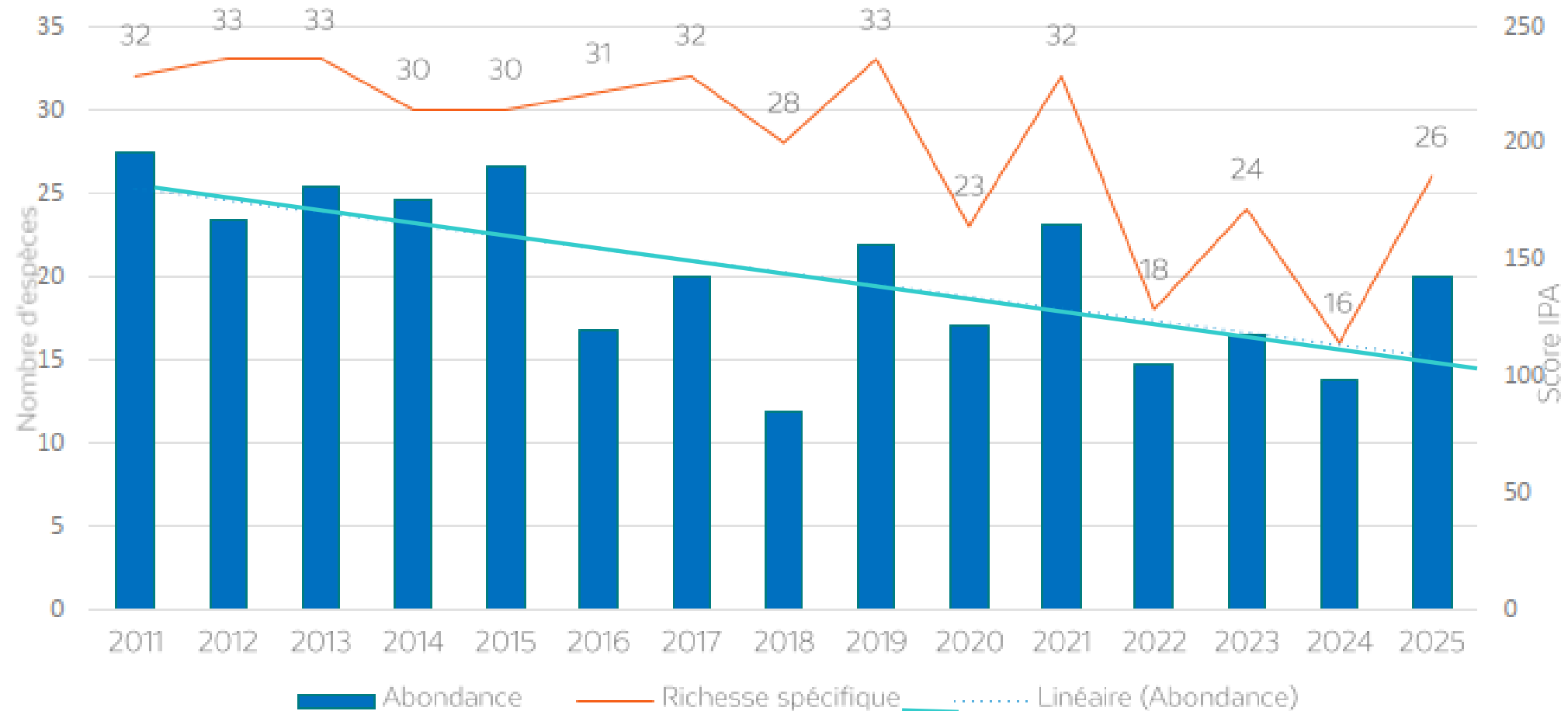


Figure 4 : Évolution de l'abondance et du nombre d'espèces d'oiseaux en fonction des années
(à partir des données salariées)